



LE CONTACT



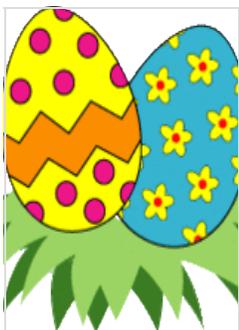
Volume 36 - Numéro 7

Site internet : www.spsern.csq.qc.net

Avril 2015

Dans ce numéro :

Régime les protections RésAut CSQ	1
Formation pour les TES	1
CSST	1
Tournée des écoles	1
A ceux qui disent...	2
Négo 2015	2
Médias sociaux	2



L'exécutif du SPSERN :

Brigitte Beaudry
Présidente

Josée Bélanger
1^{re} vice-présidente

Louise Giroux
Vice-présidente à la trésorerie
et au secrétariat

Louise Damphousse
Vice-présidente aux relations
du travail

Stéphanie Tremblay,
Vice-présidente aux
communications



Les protections RésAut CSQ

Ce régime vous donne accès à de nombreux avantages :

- de l'assurance auto, habitation et entreprise;
- des conseils d'agents certifiés;
- des services d'Assistance vol d'identité et Assistance juridique;
- des représentations de la Centrale auprès de l'assureur en cas de problème.

Si vous avez des questions communiquer au numéro suivant :

1-888-476-8737 ou sur le site internet csq.lapersonnelle.com.

Formation pour les TES

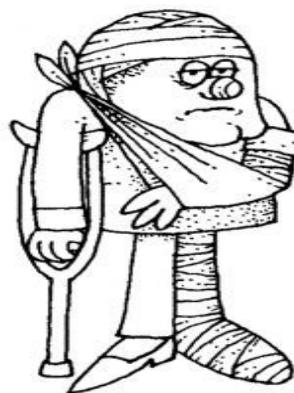
Une formation aura lieu le 19 mai 2015, à l'Agora de l'École secondaire Cap-Jeunesse de 8 h 30 à 11 h 15, sur les liens d'attachement.

La formation s'intitule : **Voyage au pays de l'attachement**. Elle est donné par Madame Karel Laflamme.

Si cela vous intéresse, vous devez vous inscrire sur « FORTIC ».

CSST

Nous vous rappelons que, lorsque vous avez un accident au travail, il est important de communiquer avec votre bureau syndical avant d'entreprendre les démarches. Vous avez des droits et il est important de les faire respecter.



Tournée des écoles

22 avril : Écoles des Hauteurs

23 avril : École du Champ-Fleuri

28 avril : École Ste-Anne

30 avril : École Frenette



À ceux qui disent

LES SYNDICATS SONT TOUJOURS EN GRÈVE!

NOUS RÉPONDONS...

La grève est une arme importante dans le combat pour la dignité en milieu de travail et pour une qualité de vie décente. C'est le seul vrai pouvoir qu'ont les travailleurs et travailleuses — le pouvoir d'utiliser leur capacité collective de refuser de travailler. Les grèves ont donné lieu à d'importants gains.

On parle beaucoup des grèves dans les médias. Pourtant, plus de 90 % de nos conventions collective se règlent sans grève. Plus souvent qu'autrement, notre pouvoir de faire la grève (des membres prêts à se battre) suffit à obliger l'employeur à négocier et à favoriser la conclusion d'une entente.

Négo 2015

Pourquoi se mobiliser? Présentement, nous sommes en pourparler avec le Gouvernement Couillard, concernant notre prochaine convention collective qui prendra fin le 31 mars 2015. Depuis plusieurs années, les centrales syndicales manifestent afin de faire valoir nos droits. Aujourd'hui, le Gouvernement coupe dans tous les services. Il veut nous enlever les conditions que nous avons présentement et pour lesquelles nous nous sommes battues. C'est pourquoi, il est temps de lui montrer que nous ne sommes pas en accord avec ses décisions et qu'il doit en être conscient.



Si vous voulez plus d'informations à ce sujet, n'hésitez pas à consulter les sites internet suivants : <http://www.lacsq.org/> et <http://www.spsern.csq.qc.net/>. Vous pouvez aussi communiquer avec nous par téléphone et il nous fera plaisir de répondre à vos questions. Vous pouvez aussi vous renseigner auprès de vos délégués, ceux-ci sont informés sur les moyens mis en place pour faire valoir nos droits.

Médias Sociaux (Facebook, Twitter, etc)

ATTENTION!

Il est **très important** de faire attention à ce que vous écrivez sur les médias sociaux, car cela pourrait vous porter préjudice. N'oubliez pas que tous ces médias sont publics et qu'ils sont une porte ouverte sur votre vie privée et sur le monde.

Sinon, les médias sociaux peuvent être très pratique pour de l'information pertinente sur tout ce qui se passe dans le monde de la CSQ.

**Toute l'équipe vous souhaite
Une Joyeuse Pâques**



Brigitte

Josée

Louise D.

Stéphanie

Louise G.